

Piste cyclo-piétonne aux Guillemins !

LIÈGE

Elle sera élargie de 2,5 m à 4 m, pour le confort...

Ce vendredi, le Collège communal a rendu un avis favorable sur la demande de permis déposée par la SNCB pour l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne sur le site de la Gare des Guillemins.

Le dossier a été transmis au Fonctionnaire délégué qui est l'autorité compétente pour délivrer le permis. Concrètement, cette piste établira une connexion entre la rue Hemricourt et la rue Mandeville, *"indispensable dans le cadre de la liaison entre l'avenue de l'Observatoire et Sclessin"*, indique l'échevine de l'Urbanisme, Christine De-

fraigne, qui rappelle que "cet aménagement était prévu en charge d'urbanisme du permis délivré en date du 7 avril 2000 pour la construction de la nouvelle gare".

Tout vient à point à qui sait attendre donc... *"Cette liaison participe à la stratégie cyclable et piétonne de la Ville de Liège. Elle permet de renforcer l'intermodalité avec une connexion directe à la gare et le maillage de mobilité douce déjà présent sur le territoire de la Ville"*, se réjouissent l'échevine et l'échevin de la Mobilité, Gilles Foret.

Afin d'assurer *"le confort des utilisateurs et une mixité des usages"* (vélos électriques, vélos cargos, micromobilité, piétons...), le Collège demande que la largeur de cette liaison soit augmentée de 2 m 50 à 4 m, pour la partie hors gare. *"Les nouveaux besoins en ter-*



■ **Le tracé passe au niveau des quais à l'arrière de la gare.** © TONNEAU

mes de capacité seront ainsi rencontrés."

Cette piste sera également entièrement sécurisée et éclairée afin de faciliter son usage.

M.B.